



## ECONOMIE



**Uemoa / l'intégration dans ses Etats membres**

## A Lomé, la commission de l'Union passe en revue le processus

La Commission de l'Union économique et monétaire ouest africaine (Uemoa) passe en revue le processus d'intégration dans ses Etats membres. A Lomé hier lundi, la commission de l'Union a ouvert la 5ème ...

PAGE 11

## ENVIRONNEMENT



**Changement climatique**

## Que retenir de la « Pré-Cop » annuelle des acteurs non étatiques en Afrique ?

La semaine dernière s'est tenu au centre international des conférences (castle road) à Accra au Ghana le sommet Climate chance Afrique. Il était organisé par l'association Climate chance, le ministère ...

PAGE 10

## Cinéma / Fifsav 2019

## Une tribune de notoriété pour les jeunes cinéastes

L'édition 2019 du Festival International du film des Savanes (Fifsav) s'est achevée ...

PAGE 9

## Marge de manœuvre de l'opposition

## « Il faut qu'on dise la vérité aux Togolais », selon Antoine Folly



PAGE 3



## Candidatures pour la présidentielle de 2020

# Après Jean-Pierre Fabre, qui sera le prochain à se prononcer ?

Plus le moratoire approche et l'opinion publique commence par avoir une idée beaucoup plus claire de l'identité des candidats en lice pour la présidentielle. Après les outsiders Ekue Gamessu Kpodar, Christian Spieker et Aubin Kodjovi Thon, le doublant Gerry Komandéga Taama, les regards sont désormais orientés vers les pointures de l'opposition. A l'Alliance nationale pour le changement (ANC), l'officialisation ...

PAGE 3

## DERNIERES HEURES

## Instauration du Conseil économique et social : Nicolas Lawson en sera certainement ravi

L'une des grandes décisions prises par le Conseil des ministres vendredi dernier porte sur l'instauration du Conseil économique et social. Le Conseil des ministres a en effet adopté un projet de loi organique qui porte modification de la loi organique n° 2011-007 du 7 avril 2011 portant composition, organisation et fonctionnement du Conseil économique et social. Cela marque une nouvelle avancée dans la mise en place de réformes dans plusieurs domaines par le gouvernement togolais. Nicolas Lawson, le président du Parti du renouveau et de la rédemption (PRR) qui a longtemps réclamé le respect de cette disposition constitutionnelle, sera certainement content.

La Constitution du 14 octobre 1992 à son Titre X, et de ses articles 132 à 136 prévoit les dispositions relatives au Conseil économique et social (CES). Pendant longtemps et pour des raisons que l'on ignore, ce ne fut pas le cas. L'un des acteurs politiques de notre pays en la personne du président ...

PAGE 3

## Promotion du four à gaz

## Le PPAAO-Togo veut alléger la tâche aux boulangers

La fabrication de pain n'est pas chose aisée. Pour produire leurs pains, les boulangers utilisent souvent des méthodes traditionnelles qui rendent difficile leurs activités. Le Programme ...



PAGE 5

	<b>SOMMAIRE</b>	<p>Sénégal <b>La re-examen du dossier Karim Wade relancée au Sénégal</b></p>  <p>P 4</p>	<p>Cinéma / Fifsav 2019 <b>Une tribune de notoriété pour les jeunes cinéastes</b></p>  <p>P 9</p>	<p>Echos des Togolais de l'extérieur <b>Les compatriotes résidant en Egypte en rencontre de réflexion</b></p>  <p>P 11</p>
---	-----------------	---	---	---

## Echos des Bénéficiaires des Produits FNFI

# Une journée avec Ablavi TROUNOU, Bénéficiaire du Produit d'Accompagnement Spécial (PAS) du FNFI

**Dans ce nouveau numéro de votre rubrique "Echos des Bénéficiaires des Produits FNFI", nous décidons de vous faire passer une journée avec un des bénéficiaires du FNFI, notamment du Produit d'Accompagnement Spécial qui fait de la vente de sacs de friperie son activité génératrice de revenus. Reportage...**

Insallée dans un simple appartement de fortune dans le quartier Adakpamé, Ablavi TROUNOU, la cinquantaine a par le passé déjà bénéficié successivement des 4 cycles du crédit Accès des Paivres aux Services Financiers (APSEF). Elle confie aujourd'hui s'être lancée dans une activité génératrice de revenus grâce à ce premier coup de pouce financier du FNFI, chose qu'elle pensait jusqu'ici impossible avant le lancement du Fonds, les Institutions de Microfinance classiques étaient de plus en plus réticentes à prêter aux ménages vulnérables. Ce premier coup de pouce financier permet à Dame Ablavi de débiter l'achat et la revente d'une dizaine de sacs de friperie. A l'époque, elle se promenait dans les quartiers environnants.

" Le temps passait et je me rendais compte que je devais faire mieux si je voulais être indépendante et autonome. Comme vous le savez, quand on commence une activité et on se rend compte que l'activité fleurit,

on espère d'autres sources de financements pour pouvoir explorer d'autres horizons. J'avais fini de rembourser en intégralité mes 4 cycles de APSEF et je me suis mise à chercher d'autres sources de financement additionnelles. J'ai alors commencé à aller aux informations pour trouver gain de cause".

Et justement dans le partenariat qui lie le FNFI à ses 28 Prestataires de Services Financiers dans la distribution des produits du FNFI, des séances d'informations et de sensibilisation sont organisées ponctuellement pour permettre aux bénéficiaires réels et potentiels d'avoir des informations relatives au FNFI et aux produits en temps réel afin de pouvoir faire des choix optimaux et faire des réajustements si besoin en était.

" C'est justement au cours d'une séance d'information organisée à l'endroit des populations par PADES Microfinance que j'ai personnellement été informée de l'existence du Produit

d'Accompagnement Spécial. Un Produit qui après les explications était bien adapté à mes besoins, notamment à mon activité. Nous nous sommes constituées en groupes solidaires et nous sommes pliées à toutes les exigences du PSF partenaire. Après une riche formation technique et financière, nous voici désormais mieux aguerris pour obtenir le précieux césame. Personnellement, j'ai obtenu un crédit de 100.000 FCFA qui m'a permis de pouvoir ériger cette petite baraque que vous voyez et d'acheter deux balots de sacs de friperie. Ce sont ces deux balots que j'expose actuellement, et comme vous le voyez, j'ai assez de sacs à proposer à ma clientèle de plus en plus nombreuse."

Un coup de pouce financier spécial qu'accorde le FNFI aux bénéficiaires fin de cycle de APSEF et AGRISEF, de quoi motiver ces derniers à bien faire usage des différents crédits recus mais aussi et surtout à rembourser dans les délais.



**KASSINGA Doglowa**

" Depuis que mon activité s'est agrandit, c'est un véritable soulagement, car je n'ai plus besoin de me déplacer dans les rues sous le chaud soleil pour vendre mes sacs. Je les expose ici dans ma baraque, et comme j'ai réussi progressivement à fidéliser ma clientèle, chacun vient faire ses affaires quand il en ressent le besoin. Mes sacs sont à la portée de tous. En fonction du modèle et du style, mes sacs coûtent entre 1500 et 5000 FCFA, de quoi attirer du monde tous les jours. Ma clientèle est constituée en majorité de jeunes élèves, étudiantes, jeunes femmes, Lomé étant devenue une ville à la mode, personne ne peut résister à la tentation. Et depuis lors, je vend en moyenne 5 sacs par jour, et je me dit que pour un début

c'est une très bonne chose. Je parviens à dégager des bénéfices qui me permettent de soutenir mon époux dans la prise en charge des besoins de notre famille. Je ne perds pas également de vue le remboursement du crédit qui pour moi est un élément essentiel si je veux poursuivre ma croissance dans le paysage de l'inclusion financière."

Le PAS, un produit spécialement conçu pour apporter une réponse significative aux bénéficiaires APSEF et AGRISEF en fin de cycle, avec à la clé un crédit de 100.000 ou 130.000 FCFA selon les cas assorti d'un faible taux d'intérêt pour leur permettre de passer à l'échelle et de renforcer leurs activités génératrices de revenus.

**KD**

**Ceci est un programme du Secrétariat d'Etat chargé de l'inclusion financière et du secteur informel**



Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC  
Edité par DIRECT MEDIA RCCM  
N° TG\_LOM 2015 B 1045  
BP : 30117 Lomé - Togo  
Tél : (+228) 22 25 02 23 /  
90 15 39 77 / 97 87 12 42  
Facebook: togomatin  
E-mail : atogomatin@gmail.com  
Site web: www.togomatin.tg  
Tw: @togomatin1  
Mson de la Presse: Casier N° 53  
Siège  
Cacavé: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper

Directeur de publication :  
Motchosso Kodolakina

Secrétaire de rédaction :  
Rachidou Zakari

Responsable web:  
Carlos Amevor

Comité de rédaction:  
Françoise Dasilva  
Alexandre Wémima  
Edem Dadzie

Félix Tagba

Edodji Nadia

Attipoe Edem Kodjo

Responsable administrative:  
Gloria Léma Yaglia

Service commercial:  
DIRECT AGENCE  
Tél:(+228) 70 00 47 73 / 97 73 00 00

Graphiste:  
Eros Dagoudi

Imprimerie: Direct Print

Distribution : TogoMatin  
Tirage : (2000 exemplaires)

## DERNIERES HEURES

... du PRR Nicolas Lawson, a toujours rappelé ces dispositions. Il ne manquait pas lors de ses nombreuses sorties médiatiques d'inciter le gouvernement à s'y plier.

Il disait en effet que le Conseil économique et social, composé d'économistes, de sociologues et d'autres universitaires pourrait

donner son avis sur plusieurs questions liées au développement et aider le gouvernement à mieux orienter ses actions. Le CES est en effet selon le communiqué du Conseil des ministres, une assemblée consultative chargée principalement de donner son avis sur les questions portées à son examen par le président de la République, le gouvernement, l'Assemblée

nationale, le Sénat ou toute autre institution publique (article 132).

L'on peut à juste titre dire que l'appel de Nicolas Lawson a été entendu, même s'il faut reconnaître que le gouvernement togolais est engagé dans une dynamique de réformes depuis quelques années déjà. La volonté politique des autorités togolaises s'est renforcée il y a quelques mois. Le chef

de l'Etat Faure Gnassingbé lors de son adresse à la Nation le 26 avril 2019, a donné le ton. Il avait fait de nombreuses promesses dont l'opérationnalisation du Conseil économique et social.

Il reste à prendre les mesures pour sa composition et la mise en place des sections régionales. A partir de ce moment, notre pays pourra compter sur les compétences

de ses membres pour son développement. Comme le stipule l'article 36 de la Constitution togolaise, la composition, l'organisation et le fonctionnement du Conseil économique et social ainsi que ses sections sont fixés par une loi organique. Selon le communiqué du Conseil des ministres, il s'agit de la loi organique n° 2011-007 du 7 avril 2011.

**Edem Dadzie**

## Candidatures pour la présidentielle de 2020 Après Jean-Pierre Fabre, qui sera le prochain à se prononcer?

**Plus le moratoire approche et l'opinion publique commence par avoir une idée beaucoup plus claire de l'identité des candidats en lice pour la présidentielle. Après les outsiders Ekue Gamessu Kpodar, Christian Spieker et Aubin Kodjovi Thon, le doublant Gerry Komandéga Taama, les regards sont désormais orientés vers les pointures de l'opposition. A l'Alliance nationale pour le changement (ANC), l'officialisation de la candidature de Jean-Pierre Fabre n'était qu'une question de temps. Et maintenant que c'est fait, qui sera le suivant à porter sa candidature sur la place publique ?**



### Les poids lourds de l'opposition togolaise

Sauf improbable retournement de situation, l'opposition togolaise, toutes tendances confondues, peut dire au revoir à l'éventualité d'une candidature unique au premier tour de l'élection présidentielle de 2020. D'aucuns l'ont vivement

souhaitée mais d'autres l'ont suffisamment battue en brèche : « Comme tous les responsables des partis politiques au Togo sont devenus des candidats naturels, Jean-Pierre Fabre est aussi le candidat naturel de son parti », a déclaré ironiquement le président de l'ANC et maire du quatrième arrondissement de Lomé. Il est facilement déductible qu'à la suite de cette officialisation, d'autres candidats plus chevronnés vont briser leur mutisme. Mais qui ?

### Gilchrist Olympio

On imagine mal une élection au Togo sans l'Union des

forces de changement : « Nous aussi, nous avons notre champion, et notre candidat naturel est bien Gilchrist Olympio. Il n'est plus tout jeune, mais ce n'est pas un obstacle. La Constitution togolaise ne donne aucune limite pour l'âge, et donc rien ne l'empêche de se présenter ». Cette déclaration de Jean-Claude Homawoo (conseiller spécial du président de l'UFC) a le mérite d'être limpide. A 83 ans, le briscard Olympio n'envisage pas, en tout cas pour le moment, de prendre sa retraite. Wait and see.

### Yawovi Agboyibor

« C'est par la voie démocratique qu'on peut arriver à bout du système en place. Cela suppose passer par des élections. Et dans les conditions qui sont les nôtres, il y a des dialogues et des pressions à exercer pour y arriver. Nous avons essayé de coupler les deux. Et ceux qui sont ici, sont des partis qui adhèrent sans la moindre réserve à la démarche préconisée », avait déclaré face à la presse le président du Comité

d'Action pour le Nouveau (Car). Réunis en coalition, tout semble indiquer que le Nid, le Mouvement citoyen pour la démocratie et le développement (MCD) et le Car s'uniront pour dégager un candidat qui peut être Yawovi Agboyibor, le plus expérimenté des trois.

### Agbéyomé et Adjamagbo

L'ancien président de l'Assemblée nationale, ancien Premier ministre togolais et la coordinatrice de la C14, quoique discrets jusqu'ici, ne doivent pas être exclus. Les deux acteurs politiques disposent de la notoriété suffisante pour aspirer à la magistrature suprême.

### Tikpi Atchadam

Avec le projet de loi modifiant et complétant les dispositions des titres I et IV du code électoral relatif au vote des Togolais de l'étranger (l'une des revendications phares lors de la crise de 2017), il n'est pas à exclure une candidature de l'instigateur de ce mouvement, même s'il s'est exilé depuis lors.

**Augustin Akey (Stagiaire)**

## Marge de manœuvre de l'opposition

# « Il faut qu'on dise la vérité aux Togolais », selon Antoine Folly

**Aujourd'hui, de quelle marge de manœuvre dispose au juste l'opposition en ce qui concerne la candidature de Faure Gnassingbé à la présidentielle de 2020 ? Aucune, pense le délégué national de l'Union de démocrates socialistes (UDS), Antoine Folly. Le leader de l'UDS-Togo qui, pendant des mois a fait partie de ceux qui ont contesté une nouvelle candidature au président Faure Gnassingbé en 2020, se ravise. Pour lui, il est temps de dire la vérité aux Togolais.**

Pendant longtemps en effet, l'opposition réunie au sein de la Coalition des 14 ne voulait même pas entendre parler d'une candidature de l'actuel président de la République du Togo et président du parti Union pour la République (Unir). L'on comprend d'ailleurs pourquoi la C14 réclamait le retour à la Constitution du 14 octobre 1992 dans sa forme originelle avec la mention « en aucun cas nul ne peut faire plus de deux mandats », en son

article 59. A l'époque rien dans la Constitution ne permettait d'empêcher une candidature de Faure Gnassingbé. Cela veut dire que l'opposition se trompait déjà de combat. Malheureusement suite à la récente modification constitutionnelle qui, elle non plus ne barre pas la route à une nouvelle candidature de Faure Gnassingbé, certains leaders continuent de tromper leurs militants en leur faisant croire qu'ils peuvent empêcher la candidature du

président togolais en 2020. Mais pour Antoine Folly, la candidature ou non de Faure Gnassingbé dépend de lui-même. Voilà une position qui paraît plus raisonnable. D'ailleurs, reconnaît-il, l'opposition est responsable de la situation constitutionnelle qui prévaut aujourd'hui dans le pays. « Notre boycott des dernières élections législatives a laissé place à une nouvelle situation législative qui a permis de modifier la Constitution donnant ainsi à Faure



### Antoine Folly

Gnassingbé la possibilité de briguer encore deux mandats. Aujourd'hui, il faut qu'on dise la vérité aux Togolais, nous ne pouvons plus rien faire », a-t-il déclaré dimanche dernier sur Pyramide FM. En tout cas, que ce soit dans la situation précédente ou celle-ci, le chef de l'Etat actuel est en mesure de se représenter. Pour ceux qui veulent utiliser la force, Antoine Folly ne pense pas en avoir les moyens. Le mieux est de

s'organiser pour remporter le scrutin présidentiel. « Il y a des gens qui pensent qu'on peut provoquer des soulèvements. S'ils y parviennent, tant mieux, c'est une option. Mais, la meilleure solution est de nous organiser pour aller battre Faure Gnassingbé dans les urnes, car nous n'avons pas les moyens de la première option », a conclu le délégué national de l'UDS-Togo.

**Edem Dadzie**

**Sénégal****La re-examen du dossier Karim Wade relancée au Sénégal**

**Des voix s'élèvent pour demander un réexamen de l'affaire Karim Wade, toujours exilé au Qatar. Ce sont notamment de hauts fonctionnaires qui ont relancé la demande, avant d'être suivis par une partie de la société civile.**

Le dossier a été relancé par un surprenant imbroglio au sommet de l'État. Devant l'ONU, deux hauts fonctionnaires sénégalais ont laissé la porte entrouverte à une « réparation » de Karim Wade, avant d'être désavoués par un communiqué du ministère des Affaires étrangères. Les avocats du fils d'Abdoulaye Wade se sont engouffrés dans cette brèche et disent, ce dimanche 20 octobre, prendre acte d'un tel « engagement » de l'État du Sénégal.

Une partie de la société civile demande aussi un

réexamen de l'affaire. Pour Seydi Gassama, directeur d'Amnesty International Sénégal, l'État doit appliquer les mesures des Nations unies, réexaminer l'affaire Karim Wade : « Malheureusement, ce que nous observons depuis l'arrivée de Macky Sall au pouvoir, c'est une fuite des responsabilités. C'est un État qui a choisi délibérément, pour tout ce qui concerne les procès à caractère politique, de violer les droits des personnes poursuivies, de refuser systématiquement de respecter les décisions rendues par les organes,

que ce soit des organes sous régionaux comme la cour de la Cedeao, ou des organes onusiens ».

Karim Wade a pourtant été reconnu coupable en 2015 par la Cour de répression de l'enrichissement illicite (Crei). Mais Babacar Ba du Forum du justiciable insiste sur le fait que le fils d'Abdoulaye Wade n'a pas eu le droit à un recours sur le fond : « Et ça, c'est un droit fondamental. Mais, malheureusement, au niveau de la Crei, ce droit n'existe pas. Ce qui fait qu'aujourd'hui, la Crei ne requiert pas tous les standards internationaux pour pouvoir garantir à

**Karim Wade**

une personne un procès qui est juste et équitable ».

La société civile compte à présent maintenir la pression sur l'État. Seydi Gassama souhaite « y compris rencontrer les autorités les plus influentes du pays, religieuses, coutumières,

pour les sensibiliser sur l'importance pour l'État du Sénégal de mettre en œuvre ces recommandations ». Le pouvoir a toujours assuré que la procédure était transparente, tout en soulignant que la justice était indépendante dans cette affaire.

**Côte d'Ivoire****En hommage à Houphouët Boigny, le PDCI opère une démonstration de force pour 2020**

**À un an de la présidentielle, des dizaines de milliers de partisans du PDCI ont participé samedi 19 octobre à un grand meeting en hommage à Félix Houphouët-Boigny, le premier président de Côte d'Ivoire. Une démonstration de force dans le bastion du parti d'Henri Konan Bédié.**

**Militants du PDCI et alliés**

En organisant un grand meeting dans la capitale ivoirienne, samedi 19 octobre, à tout juste un an de l'élection présidentielle, le PDCI voulait marquer le coup. Affaibli par le départ de plusieurs de ses cadres pour le Rassemblement des houphouëtistes pour la démocratie et la paix (RHDP), l'ancien parti unique avait peut-être aussi besoin de se rassurer. Des dizaines milliers de militants, mais aussi tous les cadres du parti, ainsi

que les responsables du FPI pro-Gbagbo, sont venus écouter un discours très offensif d'Henri Konan Bédié. Invoquant les mânes de Félix Houphouët-Boigny et des pères fondateurs, Henri Konan Bédié a prononcé un discours de campagne, de conquête même, avec dans son viseur le régime d'Alassane Ouattara.

Conquérir le pouvoir et mener la réconciliation, un leitmotiv dans l'alliance conclue fin juillet entre Bédié et Gbagbo lors

de leur rencontre à Bruxelles. « Nous voulons la libération de tous les prisonniers politiques, civils et militaires, le retour de tous les exilés civils et politiques y compris Laurent Gbagbo et Blé Goudé. »

Les militants du FPI Gbagbo sont là par milliers. Les barons du parti aussi, emmené par leur secrétaire général Assoa Adou.

« Président Bédié Merci ! Mille fois merci ! Merci pour la trajectoire de la réconciliation et de la paix que vous avez acceptée de tracer avec le président Laurent Gbagbo dont vous n'avez jamais cessé de réclamer le retour parmi nous en Côte d'Ivoire. »

C'est ensuite Soro Kanigui du RACI qui monte à la tribune pour plaider la cause de Guillaume Soro, dans un numéro d'équilibriste qui ne semble pas convaincre les responsables du FPI aux visages fermés.

**T.M.****Bénin / Dialogue politique****En attendant le vote du Parlement, un comité pour préparer les futurs projets de loi installé**

**Le temps de la mise en œuvre des recommandations du dialogue politique est arrivé. Mais en attendant la saisine de l'Assemblée, un comité technique doit être mis sur pied ce lundi.**

Judi dernier, Patrice Talon a remis les conclusions aux parlementaires, membres de la conférence des présidents, à savoir le président de l'Assemblée nationale, les présidents des commissions et des groupes parlementaires parce que pour leur application des actes législatifs sont indispensables. Mais les recommandations ne peuvent pas arriver à l'hémicycle telles que présentées dans le rapport final. Il faut les transformer en avant-projet de loi. Un comité était donc nécessaire.

Ledit comité est composé de neuf membres. Il y a les quatre qui ont présidé le dialogue. Il en reste cinq à nommer, ce lundi. L'option a été faite de recourir en priorité à des juristes.

Et c'est le professeur Dorothee Sossa, facilitateur du dialogue, qui devrait en assurer la coordination.

Deux lois majeures déjà existantes seront retouchées : la charte des partis politiques et la loi électorale, deux textes que l'opposition estime être à l'origine de la crise.

Et puis il y a la loi d'amnistie générale à écrire. Même si le gouvernement en a précisé les contours, affirmant qu'elle va concerner uniquement les événements de la crise électorale, cette amnistie est très attendue...

C'est une des exigences fortes de l'opposition qui veut voir tous ses leaders à l'extérieur rentrer au Bénin sans être inquiétés. Elle souhaite également que la justice annule la convocation de l'ancien président Boni Yayi.

Une fois terminé, le travail du comité retournera à Patrice Talon qui le présentera en conseil des ministres avant la saisine de l'Assemblée nationale. Il n'y a pas de calendrier formel, mais certaines indiscretions avancent fin novembre comme date idéale pour que tout soit prêt.

**T.M. et Rfi.fr**

**Finance****Sani Yaya et Hafez Ghanem ont échangé sur les performances économiques du Togo**

**En déplacement à Washington, le ministre de l'Economie et des Finances a rencontré jeudi 17 octobre le vice-président de la Banque mondiale pour la région Afrique Hafez Ghanem. Les deux hommes ont échangé sur plusieurs sujets dont les performances économiques du Togo.**



**(De la gauche à la droite) Demba Tignokpa, Hafez Ghanem et Sani Yaya**

En dehors des performances économiques du Togo, Sani Yaya et Hafez Ghanem se sont entretenus sur l'appui budgétaire, la revue du portefeuille et l'opération de reprofilage de la dette. Le ministre Yaya avait à ses côtés sa

collègue de la Planification du développement et de la Coopération, Demba Tignokpa.

Le portefeuille de la Banque mondiale au Togo est de l'ordre de 400 millions de dollars. L'institution intervient au Togo dans différents secteurs comme

l'enseignement de base, l'enseignement supérieur, la santé, l'agriculture, l'environnement, l'énergie et les mines, les télécommunications, le développement à la base et la protection sociale, l'emploi des jeunes, le commerce et logistique et

la gouvernance.

Au cours des douze derniers mois la capacité d'exécution de l'institution a été satisfaisante. La Banque mondiale veut continuer à travailler avec le gouvernement togolais pour améliorer la capacité d'absorption et faire en sorte que les ressources mises à la disposition du pays soient exécutées rapidement pour le bien-être des populations.

Au cours de son séjour à Washington, M. Yaya a également rencontré d'autres personnalités de la Banque Mondiale et du Fonds monétaire international (FMI). Il s'est entretenu avec le directeur du département des finances publiques de la Banque Mondiale sur le renforcement des capacités des agents du ministère intervenant dans la chaîne des dépenses et le recrutement ciblé de cadres pour suppléer des départs à la retraite. D'après le ministère de l'Economie et des Finances, ce renforcement de

capacités se fera à la carte pour répondre aux besoins spécifiques actuels de ce ministère. Le ministre a plaidé pour l'élaboration d'un programme de renforcement de capacités des agents tout au long de leur carrière professionnelle avec possibilité de stage de 3 ou 6 mois dans les institutions internationales comme la Banque mondiale ou le Fonds monétaire international.

Ce programme viendra compléter tous les autres programmes et initiatives de formation et de renforcement de capacités existants.

Sani Yaya a également eu une réunion avec le directeur du département Afrique du Fonds monétaire international et son équipe. La situation macroéconomique du Togo, les perspectives à moyen et long termes, le secteur financier, la dette, l'énergie, le digital, font partie des sujets abordés pendant cette réunion.

**La rédaction**

**Promotion du four à gaz****Le PPAAO-Togo veut alléger la tâche aux boulangers**

**La fabrication de pain n'est pas chose aisée. Pour produire leurs pains, les boulangers utilisent souvent des méthodes traditionnelles qui rendent difficile leurs activités. Le Programme de productivité agricole en Afrique de l'ouest-projet Togo (PPAAO-Togo) vient en aide aux boulangers avec l'introduction et la promotion du four à gaz.**

Le PPAAO prend à bras-le-corps cette corvée des boulangers dans la production de pains. A la place du bois ou de la pierre chaude utilisés pour fabriquer cet aliment très prisé par beaucoup de personnes, le PPAAO propose aux boulangers une alternative qui pourra simplifier leur travail et leur permettre de mieux économiser. A travers l'association « Promotion femme rurale », le Programme promeut le four multi combustible.

Le four à gaz est fabriqué en tôle ordinaire. Sa principale source d'énergie est le gaz. En mettant ce four à disposition des boulangers, le PPAAO-Togo les aide à la fois sur le plan

économique mais aussi écologique. Avec ces fours, les boulangers pourront moins dépenser pour produire le pain. Ces fours contribuent également à la protection de l'environnement. Ils offrent une efficacité énergétique dans la cuisson du pain et le séchage de l'anacarde.

Avec 3,8 kilogrammes de gaz, le four peut cuire jusqu'à 50 kilogrammes de farine de blé. Il réduit la durée de cuisson des pains. Grâce au four à gaz, les pains de 25, 50 et 100 FCFA par exemple sont cuits entre 17 et 25 minutes. Alors que la durée de cuisson de ceux de 200 FCFA est comprise entre 20 et 30 minutes et celle des pains de 300 et

500 FCFA entre 35 et 40 minutes.

Au-delà de la réduction du temps de cuisson, le four multi combustible peut contenir une quantité importante de pains. Il peut par exemple contenir 204 baguettes de pain de 100F, 102 baguettes de pain de 200F, 88 baguettes de pain de 300F et 68 baguettes de pain de 500F.

Contrairement au four traditionnel qui peut facilement se détruire, le four multi combustible peut mettre plusieurs années avant de tomber en déliquescence. C'est le cas par exemple de celui de deux battants dont le prix s'élève à 1 500 000 FCFA.

Equipé d'une roulette pour faciliter son déplacement, il peut être utilisé pendant plus de 15 ans. Grâce à cette roulette, ce four peut être déplacé d'un endroit à un autre. En mettant aux dispositions



**Des bénéficiaires utilisant le four à gaz**

des boulangers le four multi combustible, le ministère de l'Agriculture, de la Production animale et halieutique à travers le

PPAAO-Togo leur permet de mieux profiter de leurs activités.

**Félix T.**

## Aide humanitaire

# Lever les obstacles qui se dressent devant elle

**Dans de nombreuses régions du globe, les humanitaires travaillent, parfois au péril de leur vie, souvent dans l'anonymat le plus total, en apportant leurs aides aux millions de nécessiteux à travers le monde. Même s'ils accomplissent un travail de fourmi, leurs interventions sont indispensables et permettent souvent à des populations de retrouver un minimum de dignité. Togo matin attire donc l'attention sur les besoins humanitaires au Togo tout en mettant en lumière les réalités du travail des humanitaires.**

Le thème de 2019, « Femmes humanitaires », célèbre les travailleuses humanitaires qui persistent chaque jour à aider les personnes dans le besoin ; et les femmes affectées par les conflits, les déplacements, la pauvreté et la discrimination qui sont souvent les premières à répondre à la crise dans

leurs propres communautés, de Ersal à l'Afghanistan. Aux premières lignes des zones de crise, les femmes gèrent les écoles et les cliniques, négocient l'accès, réclament une réponse plus efficace et jouent un rôle primordial dans la résolution des conflits et la consolidation de la paix.



Aide aux enfants au Togo

grâce aux efforts infatigables des activistes libanaises. Je suis également encouragé par l'engagement du Parlement à s'atteler à une série de lois liées aux droits de la femme en mars 2020, dont les propositions de lois visant à interdire le mariage d'enfants et à amender la loi 293 sur la violence domestique, parmi d'autres thèmes importants. De surcroît, une fois que le Conseil des ministres aura approuvé le Plan d'action national sur la résolution 1325, il y aura une importante feuille de route pour adresser les questions des droits de la femme liées à la paix et la sécurité dans le pays.

Si l'importance de ces réformes législatives et politiques ne doit pas être sous-estimée, il reste énormément de travail à faire pour adresser la violence continue contre les femmes ainsi que pour promouvoir l'engagement des femmes dans l'économie et la vie politique – sujets pour lesquels le progrès est ralenti par une perception que les femmes sont secondaires par rapport aux hommes. Quant aux femmes réfugiées, la réalité est encore plus compliquée. Les rapports indiquent une augmentation de la violence domestique parmi les communautés de réfugiés, et les ménages dirigés par les femmes syriennes demeurent les plus vulnérables à l'insécurité alimentaire. Pendant ce temps, les filles

réfugiées sont de plus en plus sujettes au mariage d'enfants, un mécanisme d'adaptation négatif qui affecte malheureusement près d'une fille syrienne sur trois au Liban.

Les changements législatifs que nous prônons n'auront qu'un impact limité sur la discrimination contre les femmes dans les communautés de réfugiés. Pour renforcer l'égalité et la protection des réfugiés, nous devons augmenter le nombre de femmes en première ligne de la réponse. Les statistiques globales montrent que quand il y a plus de femmes en première ligne, la confiance des communautés augmente, et les femmes sont mieux servies et plus prêtes à évoquer leurs problèmes. En reconnaissant que les femmes sont les agents d'une réponse plus efficace, nous devons promouvoir et faciliter leur rôle dans nos programmes d'assistance et de protection. Au Liban, j'ai rencontré au cours des dernières années de nombreuses championnes communautaires extrêmement inspirantes, que ce soit dans des quartiers démunis, des campements de réfugiés ou dans des Cours de justice. Elles travaillent sans relâche, au quotidien, pour apporter de l'assistance, soutenir celles qui ont survécu à la violence et pousser pour l'égalité ; et par-dessus tout, elles transmettent un optimisme contagieux.

## Liban, le foyer des réalités des femmes et des actions humanitaires



Action d'aide humanitaire en Haïti (crédit photo Logan Abassi)

Le thème de cette année est également opportun pour le Liban, où les femmes continuent à faire face à une importante discrimination ainsi qu'à une grande marginalisation aussi bien politique que socio-économique. De nombreuses femmes à travers le Liban souffrent aussi d'insécurité économique, d'isolement social et d'exploitation liés à l'inégalité entre les sexes. La violence domestique est malheureusement aussi très répandue, avec plus de 30 % des femmes mariées libanaises rapportant qu'elles ont vécu au moins une forme de violence conjugale. Philippe Lazzarini, coordonnateur

résident des Nations unies et coordonnateur de l'action humanitaire au Liban, fait cas des réalités.

La triste réalité est que le cadre juridique libanais continue à empêcher les femmes de jouir de droits égaux, de l'accès à la propriété et à l'héritage à des questions simples comme l'accès aux documents légaux et le droit de transmettre sa nationalité à ses propres enfants. Ceci est reflété dans le « Rapport sur l'écart entre les sexes » (« Gender Gap Report ») de 2018 du Forum économique mondial, qui classait le Liban 140e sur 149.

Néanmoins, un certain progrès est en cours, en grande partie

Aujourd'hui, alors que nous célébrons les « Femmes humanitaires », je nous appelle tous à réfléchir à l'importante contribution des femmes pour une réponse humanitaire et sociale plus forte et plus cohésive, dans leurs communautés et au-delà. Nous devons continuer à nous mettre au défi et à questionner le sexisme instinctif lors de l'élaboration

des politiques et la livraison de l'assistance. Ce n'est qu'une fois que nous aurons reconnu et adressé ces préjugés que nous pourrons espérer construire une société plus égale.

**Philippe Lazzarini,**  
coordonnateur résident  
des Nations unies et  
coordonnateur de l'action  
humanitaire au Liban

## Aide humanitaire au Togo, fédérer pour trouver des solutions aux enfants



La volonté de porter assistance et secours

L'association Projects Abroad travaille en partenariat direct avec différentes structures d'aide à l'enfance de la capitale Lomé, dans lesquelles la présence des volontaires est bénéfique pour apporter un soutien individualisé aux enfants et un support au personnel local. Agir au sein de divers jardins d'enfants et garderies accueillant de jeunes enfants (entre 6 mois et 5 ans).

Travailler auprès des enfants des rues : au Togo, l'association travaille en étroite collaboration avec une ONG locale dédiée à l'accompagnement des enfants des rues, un problème social de grande ampleur dans la capitale Lomé. D'après une étude menée conjointement par l'Unicef et le ministère de l'Action sociale, de la Promotion des femmes et de l'Alphabétisation en 2015, environ 5 594 enfants vivaient dans la rue à travers le pays, dont un total de 2 877 à Lomé.

Plusieurs explications à ce phénomène ont été soulevées : l'exode rural de nombreuses familles vers la capitale et les espoirs économiques déçus, la question du divorce et des enfants laissés pour compte, la maltraitance. Aujourd'hui, l'Unicef fournit un appui technique aux organisations locales en charge du problème mais les besoins restent immenses.

La présence de volontaires travailleurs sociaux et/ou psychologues est particulièrement importante. Un travail de recherche généalogique est mené sur le terrain pour retrouver les familles et proches de ces enfants. Quand la réintégration au sein d'une famille est possible, les équipes supervisent le processus et sont chargées d'établir un suivi individualisé pour chaque enfant. La portée de ces actions est tout à fait étendue grâce à l'implication de volontaires.

## Des structures œuvrant dans l'humanitaire au Togo



L'assistance humanitaire est un besoin universel

L'Association caritative d'aide et de secours aux enfants déshérités (ACSED), association caritative internationale à but non lucratif qui vient en aide aux enfants des milieux déshérités pour un développement humain durable.

L'Action pour l'humain (APH), est une Association à vocation socio-humanitaire qui a pour but de promouvoir le bien-être sanitaire et environnemental des populations pour un développement intégral. Elle a été créée le 03 Avril 2006 à Lomé.

L'Association solidarité pour la vie (A.So.Vi), dont le siège social est à Bafilo, a pour but principal d'œuvrer à l'amélioration des conditions de vie socio-économique et sanitaire des communautés de base en général et celles des enfants démunis en particulier.

L'Association des volontaires - environnement sain (AVES) est une ONG de développement qui lutte contre la paupérisation des habitants et œuvre pour l'amélioration des conditions de vie des populations locales à la base au Togo.

L'Association des volontaires togolaises et togolais pour le développement (Avotode), une ONG locale de développement des conditions de vie de la population du Togo en général et du Sud-Est maritime du Togo en particulier.

Gavisa (ex Alternative clé verte) est une organisation ayant pour but la promotion de l'agriculture durable à travers la sensibilisation et la formation des populations locales. Gavisa-Togo est une organisation ayant pour but la promotion de l'agriculture

durable à travers la sensibilisation et la formation des populations locales.

Jeunes filles en difficulté (JFD) a pour mission d'œuvrer pour le bien-être et le meilleur devenir des enfants et jeunes orphelins ou démunis, surtout les filles des villes et des campagnes du Togo, par la réalisation des actions ou des projets qui leur permettent d'améliorer leurs conditions de vie.

Jeunesse pionnière rurale (JPR) est une ONG de développement qui intervient dans des domaines divers : santé, environnement, agriculture, formation, insertion sociale. Ses zones d'intervention sont situées dans la région Maritime, la région des Plateaux et la région de la Kara.

L'Association Les Volontaires au service de l'action humanitaire (VSAH-Togo) a pour but de lutter pour la protection de l'environnement, l'insertion économique et sociale de la population et surtout des jeunes.

Village renaissance « Il y a une vie après la prison » milite dans la réinsertion des ex-détenus ou détenus en libération conditionnelle du Centre Village Renaissance de Yao-Kopé.

« Les travailleurs humanitaires sont ceux que nous dépêchons sur place pour montrer notre solidarité avec ceux qui souffrent. Ils représentent ce qu'il y a de meilleur dans la nature humaine mais leur travail est dangereux », Ban Ki-moon, secrétaire général de l'ONU, lors de la journée mondiale de l'aide humanitaire 2010.

Réalisé par Attipoe Edem Kodjo

## Blague du jour

Une femme est venue voir son gynécologue.

- Docteur j'ai un sérieux problème et j'ai besoin de votre aide ! Mon bébé n'a pas encore un an et je suis encore enceinte. Je ne veux pas d'autre enfant.

Le docteur dit:

- En quoi puis-je vous aider madame ?

- Je veux avorter !

Après avoir réfléchi pendant quelques instants, le docteur dit:

- Écoute, j'ai une idée qui me semble mieux et c'est aussi moins risqué.

La femme sourit.

Alors le docteur continue :

- Regardez bien, pour que vous n'ayez pas à prendre soin de deux bébés à la fois, nous allons tuer celui qui est dans vos bras. Ainsi, vous pourrez vous reposer jusqu'à ce que l'autre naisse. Puisque nous allons tuer un de vos enfants, peu importe lequel. Ils disent que les enfants sont tous égaux pour leur mère. N'est-ce pas ? Et en plus, votre vie ne risque pas de prendre des mesures chirurgicales si vous choisissez celui là pour tuer.

La femme était horrifiée par les mots du docteur et lui dit :

- Quelle horreur vous me proposez !

Tuer un enfant est un crime !

Le docteur lui répond :

- Je suis d'accord. Mais je pensais que ce n'était pas un problème pour vous. Je suggère juste que vous changiez le fils qui sera tué.

Vu le visage de la femme, le docteur a vu qu'il avait réussi à clarifier son point de vue. Et il l'a convaincu qu'il n'y a pas de différence entre tuer un enfant qui est dans les bras ou celui qui est dans le ventre. Le crime est le même.

Tu sais depuis quand Dieu t'aime ? Depuis le ventre de ta mère. Alors, Partage pour dénoncer les crimes des femmes qui avortent.

## Photo du jour



Légendez la photo ci-dessus

## Les bons plans et les bonnes adresses

## COURRIER EXPRESS

DHL (Qtier Nyékonakpoè, 15 78 ; Bd du 13 Janvier, Galerie Tountouli) Tél: 22 21 68 51  
EMSTOGO (Tél: 22 26 70 51)  
FEDEX (276; Bd du 13 Janvier, immeuble FIATA; 1e étage) Tél: 22 21 24 96  
TOP CHRONO (Assiganto; Av Sylvanus Olympio) Tél: 22 21 73 68  
SDV EXPRESS (Rue du commerce) Tél: 22 22 41 26

## OPERATEURS TELEPHONIQUES

MOOV :Tél. 22 20 13 20  
TOGO CELLULAIRE : Tél. 22 22 66 11  
TOGO TELECOM : Tél. 22 21 47 14

## SANTÉ GENERALISTES

DR CORINNE JOULIN-KARKA ; Tél: 22 23 46 77  
CLINIQUE BIASA; Tél: 22 21 11 37  
CLINIQUE SAINT-RAPHAËL; Tél: 22 25 92 77  
CHU TOKOIN; Tél: 22 21 25 01  
CHU CAMPUS; Tél: 22 25 47 39 / 22 25 77 68  
HORLOGE PARLANTE; Tél: 116  
CLINIQUE UNIDIAL spécialisée en Hemodialyse / Tokoin habitat  
Rue des filaos; Tel 23 36 01 00 / 90 39 45 72

## OU MANGER ET DORMIR A LOMÉ?

HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30  
HÔTEL BALKAN (Qtier Hédranawé) ; Tél : 22 61 30 63  
LE MERLOT (Qtier Kassablanca) Tél : 93 05 11 11

## MUSCULATION ET MASSAGE

Le NAUTILUS-FITNESS: HOTEL RESIDENCE « LES ANGES» Tél : 22 26 34 71 / 90 17 03 30  
AFT (Africa Fitness Time) Qt: Décon. Tél: 97 99 79 19  
BODYBUILDING-CLUB (Rue des hydrocarbures) ; Tél: 90 24 10 72  
GYM CENTER (Qtier Nyékonakpoè, Avenue Joseph Strauss) ; Tél : 90 04 76 60  
GYM FIL«O»PARC (Agoè Nyivé) ; Tél : 22 35 18 28  
GYM GHIS PALACE (Qtier Baguida) ; Tél : 22 71 49 70

## AGENCE DE COMMUNICATION

AG Partners: Sise à Cassablanca  
www.couleurafrique.com

## Larry Event Day (LED)

Une agence événementielle, Organisation d'évènement privé et professionnel  
Communication, Location d'espaces  
Conseils, Wedding Planner et Décoration  
Tél/ 22 21 87 80 / Cel: 98 77 40 54  
Avenue François Mitterrand rue des Cocotiers

## SUPERS MARCHES A LOMÉ

CONCORDE (Atikoumé; juste à côté de l'UTB RAMCO (Qtier Assivito, Av de la Nouvelle Marche)  
LE CHAMPION SUPER MARCHÉ (Boulevard du 13 Janvier); Tél: 22 22 74 43

## FRUITS ET LEGUMES

MARCHE ABATTOIR (Juste en face du Super Marche Le Champion)  
MARCHE DE GOYI SCORE (Juste en face du Super Marche RAMCO)  
PANIER BIO CENTRE MYTRO NUGNA (Qtier Adidogomé, carrefour des Franciscaïns), Tél: 91 81 25 38

## DANSE ET COURS DE ZUMBA

AFT : Quartier: Décon. Tél: 97 99 79 19  
COURS DE CAPOEIRA ; Salle GYM TONIC. Tél : 90 79 79 90  
COURS DE ZUMBA : HOTEL RESIDENCE «LES ANGES»; Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30  
COURS DE ZOUMBA (VITAL CLUB, Nana BLAKIME) ; Tél 90 30 38 75  
CIE CADAM (Danse traditionnelle africaine) ; Tél : 90 15 39 87  
SALSA (Club Salsa 7- Henry Motra) ; Tél : 91 70 61 86

## AVIATION

AERO-CLUB DU GOLFE (Route de l'aéroport)  
Tél: 22 40 04 99

## Pharmacies de garde de Lomé du 14 au 21 /10/ 2019

ST RAPHAEL	ATIKPODJI	22218426
BEL AIR	PALM BEACH	22210321
STE RITA	DOULASSAMÉ	22209016
BON SAMARITAIN	BE	22214530
BIOVA	BD. H.BOIGNY	22345093
ADJOLOLO	58, RUE F.J.	22210513
JUSTINE	TOKOIN	22210001
CAMPUS	ADEWI	22215632
PATIENCE	GBADAGO	22216094
N.D. DE LA TRINITE		22212780
FOREVER	TOKOIN	22261177
AEROPORTAEROPORT SITO		22262122
LILAS	KÉGUÉ	22262959
THERYA	TOGO 2000	22615652
PAIX	R. DU BENIN	22264091
FIDELIA	BÈKPOTA	22719595
SARAH	ADAKPAMÉ	22270925
ADIDOGOME	ADIDOGOMÉ	22505485
SILOE	APÉDOKOE	90802639
ACTUELLE	SÉGBÉ	22511172
EL SHADAÏ	ESTAO	22514425
MATHILDA	LOMÉGAN ODEF	22511534
MILLENAIRE	AGOENYIVÉ	22516431
DIEUDONNE	LEO 2000	70448459
ELSHAMMAHAMADAHOMÉ		70432585
BETANIA	TOTSIGLENKOMÉ	96801011
ST MICHEL	AGOENYIVÉ	22517022
ST ESPRIT	AGOËNYIVÉ	70402906
NABINE	AGOÈ ANOMÉ	93362626
DIVINA GRACIA	AGOËFIOVI	93839100
EXCELLENCE	DEMAKPOE	22517787
TAKOE	ZONGO	22340342
SANGUERA	SANGUERA	70428080
BAGUIDA	BAGUIDA	70424777
LA FLAMME D'AMOUR		70457014

## Quelques ambassades et consulats

- Ambassade des Etats-Unis; Tél: 22 61 54 70
- Ambassade d'Allemagne; Tél: 22 23 32 32
- Ambassade de France; Tél: 22 23 46 40
- Ghana Embassy; Tél: 22 21 31 94
- Ambassade d'Egypte; Tél: 22 21 24 43
- Ambassade du Niger; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade de Chine; Tél: 22 22 38 56
- Union Européenne; Tél: 22 53 60 00
- Consulat de Belgique; Tél: 22 21 03 23
- Consulat de France; Tél: 22 23 46 40
- Consulat de Suisse; Tél: 22 20 50 60
- Consulat de Canada; Tél: 22 51 87 30
- Ambassade du Nigéria; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade du Gabon; Tél: 22 26 75 63
- Ambassade du Brésil; Tél: 22 61 56 58
- Consulat de Sénégal; Tél: 22 22 98 35
- Consulat du Burkina Faso. Tél: 22 26 66 00
- Consulat du Niger; Tél: 22 22 43 31
- Consulat du Bénin; Tél: 22 20 98 80
- Ordre de Malte; Tél: 22 21 58 11
- RDC; Tél: 90 08 38 53

Cinéma / Fifsav 2019

## Une tribune de notoriété pour les jeunes cinéastes

L'édition 2019 du Festival International du film des Savanes (Fifsav) s'est achevée, le 19 octobre dernier. Ce festival cinématographique ambitionne de permettre aux jeunes cinéastes de confronter leurs œuvres lors d'une compétition et d'en faire en même temps la promotion. A cet effet, le film « Rejoindre l'Europe Mourir en Mer » du jeune cinéaste Tesslim Adjayi et le court-métrage « Maïeuticien driver » du Camerounais Ymolujo Ytemben ont été primés.



Tesslim Adjayi au premier plan

La première édition du Festival International du film des Savanes s'est tenue du 11 au 17 octobre 2019 dans les villes de Mango, Dapaong, Gando et Barkoissi, dans la région des Savanes au nord du Togo. Au menu de cette manifestation, des projections des films fictions et documentaires, des ateliers de formation

et des masterclasses, des conférences-débats et des rencontres entre cinéastes.

Une vingtaine de films en compétition et en hors compétition venus du Togo et d'ailleurs ont été projetés lors du premier Festival international du film des Savanes. Pour cette première, des pays tels que le

Bénin, le Burkina Faso, le Cameroun, le Canada, la France, l'Allemagne et le Togo ont pris part à cet événement culturel.

Justement, les films togolais ont été en majorité sélectionnés. On retrouve des films togolais comme « Viza » de Roger Gbékou, « La vie de Daniel » Gilbert Bararmna, « Ma fille et moi » Dieudonné

Tchani, « La peau de caméléon en campagne électorale » du Collectif des Togolais Sur la lune, « Les pièces d'identités » de Kodjo Gagnon Noukounou, « Rejoindre l'Europe Mourir en Mer » de Tesslim Adjayi.

Le film « Rejoindre l'Europe Mourir en Mer » du cinéaste et photographe est sacré « Prix du

meilleur documentaire » de la première édition du Festival International du Film des Savanes. Et, le film fiction « Maïeuticien driver » du Camerounais Ymolujo Ytemben a donc été primé « Meilleure fiction ».

### Que retenir du jeune cinéaste Tesslim ?

Né en mars 1988 à Assahoun au Togo, Tesslim Adjayi est un monteur-infographe de formation. Titulaire d'une licence en montage-postproduction, ce jeune togolais est à la fois passionné de la photographie et du cinéma. Tesslim combine à perfection la photographie et le cinéma. Que ce soit dans le monde du cinéma ou dans celui de la photographie, les œuvres de Tesslim ne laissent pas indifférent le jury. Il a en effet été primé à différents événements. En 2019 : Festival international du court métrage d'Afrique centrale Festi - Cine - Cameroun : Prix Spécial du Jury ; Prix spécial avec son documentaire « Rejoindre l'Europe Mourir en Mer » au Festival international du film des Savanes. En 2018 : Section officielle Toukountchi Festival de Cinéma du Niger : 3e Prix Film documentaire.

**Nadia Edodji**

### Lire

« Les confessions » de Jean-Jacques Rousseau. Ed Casden. Pp 8

Je cherche où est le charme attendrissant que mon cœur trouve à cette chanson : c'est un caprice auquel je ne comprends rien ; mais il m'est de toute impossibilité de la chanter jusqu'à la fin sans être arrêté par mes larmes. J'ai cent fois projeté d'écrire à Paris pour faire chercher le reste des paroles, si tant est que quelqu'un les connaisse encore. Mais je suis presque sûr que le plaisir que

je prends à me rappeler cet air s'évanouirait en partie, si j'avais la preuve que d'autres que ma pauvre tante Suson l'ont chanté. Telles furent les premières affections de mon entrée à la vie : ainsi commençait à se former ou à se montrer en moi ce cœur à la fois si fier et si tendre, ce caractère efféminé, mais pourtant indomptable, qui, flottant toujours entre la faiblesse et le courage, entre la mollesse et la vertu, m'a jusqu'au bout mis en contradiction avec moi-même, et a fait que l'abstinence et la jouissance, le plaisir et la sagesse, m'ont également échappé. Ce train d'éducation

fut interrompu par un accident dont les suites ont influé sur le reste de ma vie. Mon père eut un démêlé avec un M. Gautier, capitaine en France et apparenté dans le Conseil. Ce Gautier, homme insolent et lâche, saigna du nez, et, pour se venger, accusa mon père d'avoir mis l'épée à la main dans la ville. Mon père, qu'on voulut envoyer en prison, s'obstinait à vouloir que, selon la loi, l'accusateur y entrât aussi bien que lui : n'ayant pu l'obtenir, il aima mieux sortir de Genève, et s'expatrier pour le reste de sa vie, que de céder sur un point où l'honneur et la liberté lui paraissaient

compromis. Je restai sous la tutelle de mon oncle Bernard, alors employé aux fortifications de Genève.

Sa fille aînée était morte, mais il avait un fils de même âge que moi. Nous fûmes mis ensemble à Bossey, en pension chez le ministre Lambercier, pour y apprendre avec le latin tout le menu fatras dont on l'accompagne sous le nom d'éducation. Deux ans passés au village adoucirent un peu mon âpreté romaine, et me ramenèrent à l'état d'enfant. À Genève, où l'on ne m'imposait rien, j'aimais l'application, la lecture ; c'était presque

mon seul amusement ; à Bossey, le travail me fit aimer les jeux qui lui servaient de relâche.

La campagne était pour moi si nouvelle, que je ne pouvais me lasser d'en jouir. Je pris pour elle un goût si vif, qu'il n'a jamais pu s'éteindre. Le souvenir des jours heureux que j'y ai passés m'a fait regretter son séjour et ses plaisirs dans tous les âges, jusqu'à celui qui m'y a ramené. M. Lambercier était un homme fort raisonnable, qui, sans négliger notre instruction, ne nous chargeait point de devoirs extrêmes.

**Changement climatique****« Perdre ou gagner la lutte dépendra en grande partie des villes », selon Antonio Guterres**

**La lutte contre le changement climatique est rentrée dans une phase décisive depuis un temps. L'on doit envisager désormais plus d'actions. Et pour le secrétaire général des Nations unies Antonio Guterres, les villes joueront un rôle très important dans la réussite ou l'échec dans cette lutte.**

Dans un discours prononcé récemment au sommet mondial des maires du C40 à Copenhague, le chef de l'Organisation des Nations unies (ONU) a déclaré : « C'est au niveau des villes que la lutte contre le changement climatique sera en grande partie gagnée ou perdue ». Pour le diplomate, les maires sont les premiers acteurs mondiaux face à l'urgence climatique.

Les villes sont en effet responsables de plus de 70% des émissions mondiales de CO2. La plus grande partie de la population mondiale vit en effet en ville et la tendance va s'accroître. De plus, la plupart des activités industrielles se déroulent en ville ou à proximité des villes. Il

est donc normal que les émissions y soient plus importantes. Les choix qui seront faits en matière d'infrastructures urbaines dans les décennies à venir (construction, logement, efficacité énergétique, production d'électricité, transports etc...), auront une influence considérable sur la courbe des émissions.

Pour infléchir la courbe des émissions, les nations doivent selon monsieur Guterres continuer à accroître leur ambition climatique et à soumettre de nouveaux plans d'action nationaux pour le climat d'ici 2020. Son message pour les maires est le suivant : « Vous, et les villes que vous dirigez, êtes au cœur de cette course ».



**Antonio Guterres**

Près de sept personnes sur dix devraient vivre en milieu urbain d'ici 2050. C'est la raison pour laquelle il a déclaré que sans une planification urbaine respectueuse du climat, les conséquences seraient profondes. Le SG des Nations unies s'est félicité que le réseau C40 soit meneur en la matière.

Il a reconnu que de nombreux maires tenaient déjà des engagements audacieux et leur a demandé de « continuer à collaborer, à innover et à élever les ambitions » en insistant sur le fait que « nous devons tous aller plus loin et plus vite ».

**Edem Dadzie**

**Source : service de presse de la CCNUCC**

**Changement climatique****Que retenir de la « Pré-Cop » annuelle des acteurs non étatiques en Afrique ?**

**La semaine dernière s'est tenu au centre international des conférences (castle road) à Accra au Ghana le sommet Climate chance Afrique. Il était organisé par l'association Climate chance, le ministère des Gouvernements locaux et du Développement local, la National association of local governments (Nalag) et la convention des maires en Afrique subsaharienne (CoM SSA). A la fin des travaux, une déclaration dite d'Accra a été rendue publique pour plus d'efficacité dans la lutte contre le changement climatique.**



**Photo de famille des participants**

Plus de 2000 acteurs non étatiques luttant contre le changement climatique sur le continent africain dont des gouvernements locaux, le monde des affaires, les syndicats, les ONG environnementales, les agriculteurs, les organisations de femmes et de jeunesse, les chercheurs etc... ont pris part à ce sommet. A quelques semaines de la 25e conférence des parties à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques qui se tiendra en début

décembre à Santiago la capitale du Chili, qu'est-ce qui justifie la tenue du sommet Climate chance ? Quatre ans après l'adoption de l'Accord de Paris sur le climat, le secrétaire général des Nations unies Antonio Guterres met en garde : « Nous perdons la course ». Si nous voulons avoir une chance d'arrêter le réchauffement climatique à 1,5°C, le monde devrait être neutre en carbone en 2050. Les ambitions de l'Accord de Paris risquent en effet d'être vite dépassées si l'on ne change

pas les modes de production et de consommation.

Alors que l'entente de Paris met le cap sur un réchauffement bien en dessous de 2°C d'ici la fin du siècle (article 2, alinéa 1a) des projections nous emportent au-delà de 3°C. Deux modèles climatiques français publiés il y a quelques semaines prévoient même que la température moyenne dans le monde pourrait atteindre 7°C d'ici la fin du siècle.

En 2018, à la Cop 24, les parties ont fait un bond qualitatif en adoptant les lignes directrices pour la mise en œuvre de l'Accord. Mais cela n'est pas encore suffisant. Les Etats sont appelés à faire preuve de plus d'ambition selon Antonio Guterres. L'ambition doit s'observer dans l'adaptation et l'atténuation du changement climatique, la prise des mesures pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, ambition dans l'accès aux financements.

C'est d'ailleurs la raison pour laquelle s'est tenu très récemment, en marge de la 74e session ordinaire de l'Assemblée générale des Nations unies, le sommet action climat à New York aux Etats unies. Le SG des Nations unies avait voulu profiter de cette occasion pour pousser tous les acteurs, étatiques et non étatiques à faire plus.

Mais là encore la moisson fut maigre. Les plus gros pollueurs ne semblent pas encore prêts à amorcer la neutralité carbone. La Cop 25 permettra sans doute de faire un pas de plus. En tout cas, ce n'est plus le temps de la tergiversation, mais des grandes décisions et de l'action.

Comme le disait Ronan Dantec, président de Climate chance et porte-parole climat de CGLU-Afrique : « le succès du sommet montre la volonté et le besoin des acteurs non étatiques à travailler ensemble pour développer de nouveaux projets. Elle nous conforte dans notre volonté de continuer à nous investir pour le renforcement d'un environnement favorable à l'action climat en Afrique ». En effet, pour venir à bout du changement climatique, des projets innovants visant à renforcer les capacités d'adaptation de nos communautés et la réduction des émissions sont urgemment attendus.

C'est à cela que convie la déclaration d'Accra ayant sanctionné le sommet Climate chance. La déclaration d'Accra appelle les Etats à créer un environnement favorable à l'action locale, les institutions bancaires à faciliter l'accès des gouvernements locaux et des acteurs non étatiques aux financements, et propose une nouvelle approche de la nécessaire réévaluation des engagements nationaux sur la réduction des émissions des gaz à effet de serre, en partant de la contribution des territoires, que sont les contributions déterminées au niveau national (CDN).

**Edem Dadzie**

**Source : Climate chance**

## Echos des Togolais de l'extérieur

## Les compatriotes résidant en Egypte en rencontre de réflexion

Les Togolais résidant en Egypte ont tenu une assemblée générale, le samedi 19 octobre 2019, à Zamalek au Caire (Egypte). Première du genre qui réunit les Togolais vivant en Egypte, cette assemblée générale a été initiée par Mouzakirou Seguenou, délégué des Togolais en Egypte, élu le 11 septembre 2019 à l'issue des élections des délégués pays du Haut conseil des Togolais de l'extérieur (HCTE). Quelles raisons sous-tendent la tenue de cette assemblée ? Quels sont les grands sujets abordés ?



Photo des participants à l'assemblée générale

Pour la toute première fois en Egypte, les Togolais y résidant se sont réunis, à l'appel de leur délégué Mouzakirou Seguenou. Appel auquel nombre de Togolais ont répondu, à raison de plus de 160 personnes, venues surtout du Caire et d'Alexandrie. L'association des étudiants togolais

en Egypte et celle des auditeurs togolais de l'Université Senghor à Alexandrie-Egypte, ont également participé à cette rencontre. Plusieurs points ont été développés, notamment la présentation de la diaspora togolaise en Egypte et ses composantes, la présentation et l'importance du Haut conseil

des Togolais de l'extérieur puis l'identification des difficultés de chaque participant pour une recherche des solutions. « Je suis vraiment content de cette rencontre car ce fut pour moi une première participation et ma joie est gigantesque de pouvoir retrouver mes compatriotes. Ce fut un

moment de réflexion et de partage animé par des causeries entre frères et sœurs togolais. Je profite aussi de cette occasion pour féliciter le délégué pour le travail abattu, pour sa conscience éveillée, son dévouement et foi car, il a compris que pour faire bien et vite les choses, il ne faut s'atteler. Il a su mettre sa part de rapidité pour pouvoir recueillir les problèmes », a déclaré Ajavon Ayivih Buemé, un participant.

Les difficultés inhérentes à la majorité sont d'ordre administratif et contractuel. La non existence d'ambassade et de consulats du Togo en Égypte, ce qui pose d'énormes difficultés aux étudiants togolais en Égypte par rapport au renouvellement ou légalisation de leurs documents.

En dehors des difficultés précitées, on peut évoquer les problèmes liés à l'organisation du genre féminin : les femmes œuvrant dans le domestique ont besoin de disposer de contrats favorables et respectés avec leurs employeurs, afin de bien faire des

économies pour pouvoir envoyer d'envoyer des fonds au Togo et aider leurs familles.

« C'est une satisfaction par rapport à la mobilisation massive de mes compatriotes malgré les occupations et préoccupations personnelles. Sur 206 participants sur la plateforme Whatsapp, plus de la moitié des personnes était présente. Le HCTE mis en place par le gouvernement togolais est une véritable aide pour nous qui sommes à l'étranger et en Egypte en particulier. Je reste confiant pour cette nouvelle organisation qui nous permettra de réfléchir sur les dispositions à prendre pour évoluer ensemble », a déclaré Mouzakirou Seguenou, le délégué des Togolais en Egypte.

L'assemblée générale qui a eu lieu le samedi dernier intervient aux lendemains des élections des délégués pays du Haut conseil des Togolais de l'extérieur (HCTE). Preuve de l'intérêt pour le Togo de disposer d'un délégué dans les pays.

Attipoe Edem Kodjo

## Uemoa / l'intégration dans ses Etats membres

## A Lomé, la commission de l'Union passe en revue le processus

La Commission de l'Union économique et monétaire ouest africaine (Uemoa) passe en revue le processus d'intégration dans ses Etats membres. A Lomé hier lundi, la commission de l'Union a ouvert la 5ème édition de la revue annuelle des réformes, politiques, programmes et projets communautaires mis en œuvre dans ces Etats.

Les travaux de cette revue ont débuté par une phase technique consacrée notamment, à l'évaluation de la mise en œuvre effective de 113 textes réglementaires ainsi que 14 programmes et projets communautaires pour un montant de 38, 412 milliards.

La revue réalisée en 2018 a permis d'enregistrer des avancées significatives en matière de transposition et d'application des réformes communautaires. En effet, le taux moyen global de mise en œuvre des réformes est passé à 69% contre 62% en 2017 à l'échelle de l'Union, soit un accroissement de 7 points de pourcentage.

Par domaine, le taux moyen de mise en œuvre est de 69% contre 66% en 2017 au titre de la gouvernance économique et la convergence, 64% contre 57% en 2017 au titre du marché commun et 73% contre 63 % en 2017 pour les réformes sectorielles.

La revue annuelle des réformes, politiques, programmes et projets communautaires au sein de l'Uemoa est placée sous la présidence des Premiers ministres ou chefs de gouvernement et sous la tutelle des ministres en charge des Finances. Elle a été instituée par l'Acte additionnel de la Conférence des Chefs



Photo de famille des participants à l'atelier

d'Etat et de Gouvernement (CCEG) du 24 octobre 2013. L'objectif principal de la revue annuelle est de

favoriser l'accélération de l'application des réformes, politiques, programmes et projets communautaires au

sein de l'Union dans le cadre de l'approfondissement de l'intégration régionale.

TM

# TOUS À L'ÉCOLE

Le prêt pour payer l'école de vos enfants

BOA accompagne  
la scolarité  
de vos enfants

Jusqu'à

**5\***

mois

+ capital



**BANK OF AFRICA**

Группе ВМБЕ BANK



\*Taux fixe mensuel de 10,5%